

Compte-rendu de la Commission de terrain du 2 novembre 2021.

Présents : Francis Mendez, Jean-Marie Guignolet, Marie-Noëlle De Tauriac, Jean Ferré Patrick Crépin, Serge Caboche.

Excusé : Hugues Foucault.

Jean Ferré ouvre la séance en rappelant l'intérêt de ces rencontres entre l'association et le gestionnaire du golf : un échange d'infos qui doit profiter à l'ensemble des golfeurs même si les ronchons et autres geignards habituels feront toujours entendre une voix aigüe, décalée et en marge de toute tentative claire d'explications rationnelles.

Un large consensus s'établit pour féliciter l'équipe de terrain pour l'excellente qualité des greens tout au long de la saison sportive. Même si la météo s'est montrée clémente et suffisamment pluvieuse cette année, le remarquable travail réalisé a été souligné par tous les compétiteurs extérieurs venus disputer un tournoi national au Val de l'Indre (2^{ème} division dames, Grand Prix, promotion seniors...).

A ce propos (le travail des jardiniers), une discussion s'engage sur la question : doit-on expliciter le travail réalisé sur le terrain au fur et à mesure des semaines ? La question a été débattue et rebattue. Pour certains, vouloir faire connaître le pourquoi d'un travail ou d'un traitement particulier peut être une source de problèmes alors que d'autres considèrent qu'un minimum d'infos serait, au contraire, source d'explications. Débat non tranché. De plus, le mode d'informations n'est pas acté : newsletter du golf, site internet de l'association, panneau d'affichage au club-house. A suivre.

Ensuite, différents points ont été abordés.

Éléments de sécurité:

- L'installation d'une rambarde du pont près du club-house, élément de sécurité pour tous visiteurs et golfeurs, devra être réfléchi par le syndicat mixte. Même s'il n'y a eu aucun accident en trente ans, ce passage des golfeurs et des promeneurs est un lieu potentiel de chute. dans la rivière, notamment pour des bambins et des petits enfants.

- L'installation d'une échelle de corde permettant de se sortir du plan d'eau au départ du trou n°2 sera bientôt réalisée. Là encore, une chute accidentelle ou une glissade malencontreuse n'est pas à négliger et se hisser sur une bâche glissante pourrait s'avérer problématique.

- Fleurissement du parcours :

La collaboration avec le lycée Naturapolis n'est pas éteinte. La crise sanitaire a reporté ce travail de fleurissement qui sera entrepris au printemps prochain.

- Point d'eau au trou n°9 :

La visibilité de ce point d'eau sera améliorée avec installation d'un matériel plus approprié.

- Boules sur les mâts des drapeaux :

A l'heure des montres connectées, GPS et autres jumelles, certains golfeurs réclament avec insistance l'installation de matériel (boules) sur la hampe des drapeaux, matérialisant si le drapeau est planté à l'entrée, au milieu ou au fond du green. Pour répondre à cette demande, sur les drapeaux à la visibilité moindre (3, 5, 9 et 15), une expérimentation avec un petit drapeau

fixé sur le mât est en cours. Pour les autres golfeurs, ils essaieront de poser leur balle à 10 m près, avec ou sans petit drapeau.

- Problématique générale des arbres du parcours :

A l'heure actuelle, trente ans après sa mise en service, le golf du Val de l'Indre présente un sérieux problème avec ses arbres. Leur croissance devient problématique pour le jeu. L'exemple le plus flagrant est le deuxième coup du trou n°8 quand la balle est à droite. On ne peut pas attaquer le green sinon à faire une balle basse sur 150m.

Ce problème est encore plus casse-tête avec tous les arbres qui sont en très mauvais état suite aux coups de vents et aux différentes sécheresses. Un exemple : une estimation pour sécuriser l'environnement du club-house (bon nombre d'arbres sont potentiellement dangereux) s'élevait à 30 000€. Donc, étendu à l'ensemble du parcours, le problème devient compliqué... et onéreux. C'est une réflexion qui doit être menée avec le syndicat mixte qui a été saisi de la dangerosité de l'affaire. A suivre.

- La planéité des départs :

Certains parleront de serpent de mer. Là encore, trente ans après son inauguration, la question est une nouvelle fois sur le devant de nos discussions. Le coût financier et humain (mise à disposition de personnel) très important ne peut-être du seul ressort du gestionnaire. De plus, l'équipe des jardiniers n'est pas équipée du matériel adéquat. Serge envisage la réfection des plus « pentus » et ou « bossus ».

- Harmonie entre les marques de départ messieurs et dames :

La commission a été interpellée sur l'harmonie entre les marques de départ "messieurs" et les marques "dames" quand les marques des messieurs sont avancées par rapport à leurs marques habituelles. Il est suggéré que la différence de distance d'origine soit également conservée pour les marques de départ dames. Mais le dessin du parcours par l'architecte n'offre pas le même nombre, les mêmes aires et les mêmes distances pour les zones de départ messieurs et celles des dames, ce qui ne permet pas cette conservation des distances sauf à sortir des départs originaux. L'intendant de terrain sera sans doute amené, autant que faire se peut, à avancer les départs dames en-dehors de leurs aires officielles pour respecter cette requête.

- Le projet d'irrigation :

Il suit son cours à travers les arcanes et autres sinuosités de l'instruction administrative. Bref, il se meut à petite vitesse. Le maire de Villedieu fait le nécessaire pour le faire avancer. L'administration n'est pas avare de demandes d'études complémentaires. La dernière en date est une nouvelle étude pour mesurer l'impact du manque d'eau (puisque éventuellement stockée dans le futur prochain bassin du golf) sur la faune et la flore de la rivière Indre qui, forcément, se verra priver de cette même eau destinée au golf. Administration quand tu nous tiens !

- Acquisition de matériel :

Patrick nous informe qu'il vient d'investir dans une tondeuse (investissement à six chiffres) haut de gamme. Ce nouveau matériel, de par sa technique de tonte à cloches cad à lames, est muni de rouleaux de blocs de tontes moins larges, ce qui permettra de pouvoir mettre en place des pré-rough. Elle peut être utilisée pendant la période automnale/hivernale pour tondre les fairways ce qui améliore la "jouabilité" de cette partie de terrain pendant la mauvaise saison. Ce matériel permet de préserver la machine à fairway dont la technique hélicoïdale plus fragile sera utilisée pendant la saison printanière et estivale.

Livraison en janvier.

- Opération nettoyage du bois à la retombée des slices au trou n°15 :

Une opération nettoyage du sous-bois est prévue en janvier-février pour aider les sliceurs à retrouver plus facilement leurs balles et donc à moins retarder le jeu (mdr).

Fin des travaux à 15h15.

Le responsable de la Commission de terrain.

Jean FERRE